

POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DU PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

28 octobre 2024 à 16h30 - Maison des associations Edith Cabane, 18 bis rue Fon de l'Hospital 34430 Saint-Jean-de-Védas

EN PRÉSENCE DE :

Caf de l'Hérault :

Laurent TEISSIER, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
Claire NARANG, Directrice adjointe en charge des services allocataires et partenaires
Amel BOUNIHI, Chargée de conseil et de développement

Mairie de Saint-Jean-de-Védas :

François RIO, Maire, délégué à l'insertion à la métropole et président de la Mission Locale Jeune
Joffrey MARTINEAU, Chargé de coopération CTG, responsable du service enfance-jeunesse

La Caf de l'Hérault est aux côtés de la Ville de Saint-Jean-de-Védas pour la pose de la première pierre du Pôle Enfance-Jeunesse ce lundi 28 octobre.

Ce pôle, stratégiquement situé entre le collège et la ZAC Roque-Fraïsse, s'inscrit dans une démarche de développement durable, intégrant des critères de conception respectueux de l'environnement et une gestion responsable des déchets durant le chantier; Il rassemblera plusieurs services essentiels pour les familles de la commune : un Relais petite enfance (RPE), un Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) accueillera les enfants âgés de 0 à 6 ans et leurs parents, favorisant les échanges et le soutien parental, un Point information jeunesse (PIJ) fournira des ressources et des conseils précieux aux jeunes âgés de 11 à 25 ans. Enfin, l'Espace Jeunes proposera des activités variées pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans, avec des espaces distincts pour les 11 à 13 ans et les 14 à 17 ans. De plus, une salle multi-activités de 150 m² sera disponible pour diverses utilisations.

Ce pôle sera également accessible pendant les temps scolaires, offrant ainsi un espace polyvalent et adapté aux besoins des jeunes tout au long de l'année.

UN ENGAGEMENT FORT DE LA COMMUNE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

D'après le dernier recensement de l'Insee en 2019, la commune de Saint-Jean-de-Védas est peuplée par 11 086 habitants. Toutefois, un récent recensement mené par la mairie établit la population à près de 13 000 habitants, dont 58 % sont allocataires de la Caf. La population se compose majoritairement de couples avec enfants, dont au moins un des parents est actif.

En effet, malgré sa localisation dans un département fortement touché par la pauvreté, la commune de Saint-Jean-de-Védas est plus active que la moyenne départementale (71% d'allocataires actifs) et bénéficie peu des minima sociaux. Elle possède également un grand nombre de familles allocataires avec deux enfants ou plus.

Ce projet vient enrichir et structurer l'offre de services enfance et jeunesse existante sur la commune :

- 1 multi-accueil municipal, la Maison de la Petite Enfance, avec 45 places en accueil collectif et 9 places en accueil familial ;
- 4 accueils de loisirs péri-scolaires (ALP)
- 4 accueils de loisirs sans hébergements (ALSH) maternels
- 1 accueils de loisirs sans hébergements (ALSH) adolescents
- 1 Relais petite enfance (RPE)
- 1 Lieu accueil enfants/parents (LAEP)

Compositions de la population allocataire de Saint-Jean-de-Védas (Données Caf 2023)

	Commune de Saint-Jean-de-Védas	Département de l'Hérault
Familles avec enfants	54%	41%
Dont familles monoparentales	32%	36%
Dont familles avec au moins un parent actif	54%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	10%	17%

UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

La Caf de l'Hérault et la Ville de Saint-Jean-de-Védas collaborent depuis plus de 30 ans pour développer des services destinés aux familles et aux jeunes. Ce partenariat a permis de réaliser plusieurs projets de construction et de rénovation de structures Petite Enfance et Enfance-Jeunesse. Parmi les projets à venir, la construction d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) avec 40 places supplémentaires et plusieurs projets d'investissement importants dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) marqueront le territoire et bénéficieront aux habitants sur le long terme.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET

La CAF de l'Hérault a accompagné la Ville sur ce projet, via deux fonds, pour un total de 310 000€ (soit 10,42% du coût total du projet) au titre de l'investissement dont 160 000€ pour la partie RPE au titre du plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant (PIAJE) et 150 000€ pour le centre jeunesse dont 75 000€ sont octroyés sous forme de prêt et 75 000€ sous forme de subvention. Le pôle enfance/jeunesse bénéficiera au titre du fonctionnement des équipements qui y seront implantés de 58 715€ par an dont 38 787€ pour le RPE et 19 928€ pour le centre jeunesse. Enfin, en 2023, la Caf a versé à la commune plus d'1,05 millions d'euros au titre de la prestation de services et bonus territoire pour l'ensemble de ses structures.